Le Petit Chardon

Journal de la commune de Chardogne

2011

Sommaire

Budget

Etat civil

Patrimoine

Vie Scolaire

Le Chardon Actif

Vie Pratique

Codecom

Artisans du Village

Le petit chardon 2011
Textes :
Annie Lejeune
Photos :
Annie Lejeune
Laurent Chretien
Benoît Hacquin
Mise en Page :
Laurent Chretien
Relecture, Correction :
Sophie Caffarel
Astrid Brayer
Annie Lejeune
Benoît Hacquin

Édito

Durant l'année 2011, plusieurs projets communaux se sont concrétisés.

En effet, le groupe scolaire communal est maintenant totalement doté en matériel informatique, la seconde classe ayant reçu un tableau numérique à la fin du mois de novembre. Le corps enseignant apprécie à sa juste valeur cet investissement conséquent.

Concernant la sauvegarde de notre patrimoine local, les travaux de réhabilitation du lavoir commencés en septembre sont bien avancés. Il demeure l'aménagement paysager à réaliser sur la place du même nom.
Le calvaire du Chauffour est à nouveau arboré. C'est un lieu de repos qui permet un moment de détente aux marcheurs du GR 14 et aux promeneurs.

Le document d'urbanisme relatif à la mise en place de la carte communale est terminé et approuvé par le conseil municipal. Je rappelle que tous les services de l'Etat se sont associés au projet mené par le conseil municipal en collaboration avec le bureau d'études Espaces et Territoires.
Ce fut un dossier complexe et délicat à mener qui servira dorénavant de référence.

La forêt communale a elle aussi fait l'objet d'aménagements conséquents. En partenariat avec les services de l'ONF, ce sont quelques milliers de plants d'essences variées qui furent replantés, tels du chêne, du merisier, et de l'érable sycomore.

L'année 2012 verra toute l'attention du conseil municipal portée sur la mise en place de deux citernes enterrées de 120m3 afin d'assurer la couverture incendie totale du village et ainsi de se mettre en conformité avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, (S.D.I.S.).

CHARDOGNE fait partie de la Communauté de Communes de BAR le DUC au même titre que les quatorze autres communes qui la composent. Des nouvelles compétences concernant les affaires culturelles et sportives ont été prises en janvier. La CODECOM est en réflexion sur sa transformation en Communauté d'Agglomération en fusionnant avec les communes du secteur de Ligny en Barrois.
Il est à noter que l'un des principaux intérêts serait l'augmentation substantielle de la dotation globale de fonctionnement qui passerait à 47,50€ par habitant.

Comme vous pouvez vous rendre compte, chers concitoyens, ces projets nous portent ensemble vers l'avenir.

Je remercie le conseil municipal qui m'épaule dans la mission que vous m'avez confiée, sans oublier les personnes qui s'associent à l'embellissement du village et les associations qui contribuent à l'animation communale.

Enfin j'ai une pensée particulière et solidaire pour les personnes malades ou en difficultés.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Bonne et heureuse année 2012!

Benoit HACQUIN

Notre Commune

Budget

Compte administratif 2010

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2010 qui s'équilibre en section d'investissement à **43 782,14€** et qui, en section fonctionnement, laisse apparaître un excédent de **338 541,97€.**

Budget primitif 2011

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2011 qui s'équilibre en section d'investissement à **185 893,00€** et qui, en section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de **276 741€.**

Taxes locales

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes locales 2011 qui sont donc les suivants :

-Taxe d'habitation : 6,88%
-Taxe foncier bâti : 14,05%
-Taxe foncier non bâti : 25,54%

TRAVAUX ET ACHATS 2011

Pose de lave-mains dans les toilettes de l'école : 1 133,65€ TTC

Travaux d'arasement des chemins communaux et curage de fossés : 8 702,69€ TTC

Rebouchage des trous des chemins communaux et des rues du village, aménagement de la place de retournement des bus : 3 778,64€ TTC

Taille de la haie de l'aire de jeux : 269,44€ TTC

Aménagement des plates-formes pour les conteneurs de poubelles et les emplacements des bancs et tables : 520€ TTC

Achat du second Tableau Blanc Interactif pour l'école : 4 293,64€ TTC

Renouvellement du matériel informatique et du photocopieur de la mairie : 6 531,65€ TTC

Rénovation du lavoir :
-charpente : 6 262,10€ TTC
-éclairage : 3 040,23€ TTC
-ferronnerie : 3 175,38€ TTC
-escaliers et margelles : 6 948,76€ TTC
-maçonnerie : 18 833,22€ TTC

Entretien des espaces verts par les Chantiers du Barrois : 1 370,61 € TTC

Achat de barrières de sécurité : 818,96€ TTC

État Civil

Mariages

Rémi COLLIAUX et Maryse SINET le 29 janvier 2011

Francis HAGER et Christine JOLLY le 25 juin 2011

Christophe LEGER et Sandra MILENA le 06 août 2011

Pierre-Marie SISSLER-VIEILLEFON et Lisa GALLET le 20 août 2011

Naissances

Jeanne LEOPOLD
née le 22 mars 2011

Louise LEOPOLD
née le 22 mars 2011

Marie DI NIGRO
née le 28 juillet 2011

Décès

Henri François LEGER le 21 mars 2011

Simone COLSON GABRIEL le 04 juin 2011

René HILAIRE le 26 août 2011

Georges ANDRE le 10 octobre 2011

Eric BAUDIN le 12 octobre 2011

Odette MAUGUET WALKER le 18 octobre 2011

Visite de la Forêt Communale

Sur l'invitation de Mr Le Maire, l'agent ONF Anthony Trichot, a accompagné les membres du conseil municipal pour une visite explicative des bois communaux au lieu-dit « Le Tremblot ».

Concernant la reconstitution de la forêt après tempête, Mr Trichot a donné des informations détaillées sur la gestion des bois par l'ONF, en particulier sur les plantations récentes et à venir. La surface replantée est d'environ 2,5 ha pour 350 tiges à l'hectare.

Pour une gestion durable, le choix des essences replantées dépend de la nature du sous-sol et de l'évolution climatique. Des plants de chênes sessiles, d'érables sycomores et de merisiers ont été mis en place et munis de protections contre le gibier. D'autres le seront après les prochains affouages.

A certains endroits, la replantation n'a pas été utile, la reconstitution naturelle ayant joué son rôle.

Notre forêt communale n'est pas très étendue mais comporte de très beaux arbres et se révèle un lieu de promenade très agréable.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En collaboration avec l'INSEE, le recensement de la population de Chardogne se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

L'agent recenseur sera madame Christine PERRIN. Merci de lui réserver un bon accueil.

Vœux 2012

Le Maire et son Conseil Municipal invitent l'ensemble des concitoyens à la salle des fêtes le samedi 07 janvier 2012 vers 17h30 où seront présentés les vœux pour la nouvelle année.

Le Lavoir

La plupart des lavoirs ont été construits au cours du XIX ème siècle pour deux raisons :

-A la révolution, les communes acquièrent leur autonomie budgétaire ; elles gèrent elles-mêmes leurs dépenses et recettes.
- Et surtout, on prend conscience de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène.

Le 3 décembre 1851, sous Napoléon III, l'assemblée législative vote un crédit de 600 000 francs pour subventionner à hauteur de 30% la construction de lavoirs publics.
Lorsqu'elles construisent ces lavoirs, les communes sont souvent soucieuses de prestige et veulent montrer l'entrée de la modernité dans le village. La bâtisse doit impressionner, elle montre la prospérité de la commune.

A Chardogne, le lavoir tel qu'on le connaît date du XIXème siècle, mais il existait bien avant, peut-être sous la forme d'une simple fontaine. Dans un texte de 1744, un maçon, Edmond Pemogot, signale qu'il vient de restaurer le lavoir de Chardogne.
A l'époque de la révolution, le maire interdit aux citoyens de laver les pommes de terre, les tripes et tripailles dans le lavoir. Le contrevenant est condamné à une amende de trois francs, à régler de suite.

Notre lavoir est fait de pierres de taille et de moellons. Sa toiture à quatre pans est soutenue par une grosse charpente en chêne. Ses deux bassins sont alimentés par plusieurs sources non captées, si ce n'est par de l'argile bleue.

Elles ne semblent jamais avoir tari même si leur débit peut être très bas dans les périodes de grande sécheresse.

Le lavoir occupait une place importante dans la vie du village. On peut encore voir, à droite de l'entrée centrale, un creux arrondi dans lequel devait être logé le baromètre communal, consulté régulièrement par les paysans.

Les laveuses étaient nombreuses, la population du village ayant dépassé les 600 âmes au XIX ème siècle. Les premières arrivées se plaçaient au plus près de la source, les dernières devant se contenter des eaux savonneuses des autres, ce qui pouvait provoquer quelques « crépages de chignons » !

C'était aussi un lieu éminemment social où l'on échangeait les dernières nouvelles. Un dicton chardonnerais ne disait-il pas : « Si vous voulez tout savoir, allez au lavoir… ». Mais les hommes n'étaient pas en reste qui se retrouvaient chez le maréchal-ferrant ou dans les cafés du village…

Les deux dernières lavandières de Chardogne ont été **Léa METZLER** et **Delphine COLSON**. Ces femmes avaient beaucoup de mérite, elles lavaient, battaient, rinçaient pour les gens du village, par tous les temps, été comme hiver, à genou dans leur carrosse.

Plantations

Plantations à l'entrée du village route de Bar le Duc

Les élèves de l'école de Chardogne ont profité d'un bel après midi d'automne pour repiquer des pensées et planter des bulbes en divers endroits du village.

Encadrés par les maîtresses et quelques parents, ils ont donné libre cours à leur imagination pour disposer très joliment leurs plantations.

Un délicieux goûter, préparé par les parents, a clos agréablement cette dernière demi-journée avant les vacances de Toussaint.
Merci à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette activité.

A L'école de Laimont, les élèves de petite et moyenne section ont, eux aussi, participé aux plantations de fleurs mais au printemps.

Sur l'invitation de Didier Laurent, adjoint au maire, les enfants ont creusé des trous avec leurs mains, sorti les plants des pots, les ont mis dans les trous et recouvert les racines de terre.

Ils ont eu ensuite le plaisir de voir les fleurs grandir et embellir les abords de l'école.

Répartition des classes

	Laimont	Neuville	Chardogne	TOTAL
Enseignantes	Mme LOSCOT et DHULUT	Mme PICAMAL	Mme STOCK et STANIK	
Classes	PS, MS, GS, CP	CE1	CE2, CM1, CM2	
Effectifs	22 et 19 élèves	19 élèves	25 et 17 élèves	102
Heures D'ouverture	8h20 13h35	8h20 13h35	8h20 13h20	

Écoliers vendangeurs

La petite vigne plantée par Louis JEANNESSON a reçu la visite des enfants de CE2-CM1 qui en ont vendangé le raisin sous la houlette de Benoît HACQUIN. Les élèves ont cueilli de belles grappes puis ont eu le plaisir de les fouler pour les presser à l'ancienne. Ils ont ainsi recueilli le jus, dégusté ensuite jusqu'à la dernière goutte.

Une école entièrement Numérique

L'an dernier, l'école de Chardogne avait été dotée d'ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif (TBI). A la rentrée de septembre, la directrice a eu l'agréable surprise de découvrir un second tableau numérique, complétant ainsi l'équipement informatique de l'école.
Pour les maîtresses comme pour les élèves, le TBI a profondément changé la façon d'appréhender les différentes matières. Allié à l'internet, cet outil permet, entre autres, d'aller chercher « en direct » des documents pour les cours d'histoire, de la musique, des reproductions d'œuvres d'art, …
C'est une autre approche de l'enseignement, ouvrant une infinité d'applications et beaucoup plus attractive que le tableau noir d'antan.

Aventure culinaire

En février, les élèves de Grande section /CP se sont lancés dans la préparation de brioches. Par groupes de deux, ils ont réalisé leur propre recette, mais les résultats furent très aléatoires et souvent décevants.
Il fut donc décidé demander de l'aide au professionnel, le boulanger de Laimont.

Celui-ci accueillit chaleureusement tout ce petit monde et partagea quelques secrets de fabrication avec eux. Ensuite les enfants mirent la main à la pâte pour réaliser, dans le fournil, de succulentes brioches qu'ils rapportèrent précieusement à la maison

Animations pédagogiques

Au mois de juin, les enfants de l'école de Laimont sont allés visiter la ferme des Eparges, tandis que ceux scolarisés à l'école de Neuville ont découvert les fortifications de Sedan et les élèves de Chardogne ont « vécu et ressenti», à Saint Mihiel, la vie des soldats au cours de la Grande Guerre.

Au cours du 1er trimestre 2011/2012, l'école de Chardogne a pu assister à la projection du film « La Nouvelle Guerre des Boutons »et les maîtresses de Laimont ont fait découvrir aux petits le film « Happy Feet ».

Les élèves de cycle 2 fréquentent la piscine de Bar le Duc chaque mardi après-midi.

La galette des rois

Cette année encore, la tradition de l'Epiphanie a été respectée. Les aînés du village accompagnés des employés communaux et des élus, se sont retrouvés autour de délicieuses galettes à la frangipane.

Ce fut l'occasion pour le premier magistrat, Benoît HACQUIN, de faire un état des lieux rétrospectif des travaux réalisés en 2010 :

Matériel informatique performant à l'école, travaux dans les bâtiments de la mairie, … puis de présenter les projets pour 2011 : réhabilitation du lavoir, aménagement des abords du calvaire du Chaufour, élagage des arbres autour de l'église, travaux d'arasement de chemins communaux,…

Cette petite manifestation s'est déroulée dans une ambiance tout à fait conviviale et s'est terminée par quelques pas de danse, au son de l'accordéon de Claude FOURNELLE, toujours très apprécié.

L'opération brioches

L'ADAPEI Meuse a décidé de renouveler son opération brioches tous les ans alors qu'elle se déroulait auparavant tous les deux ans.
Les bénéfices de la vente 2011 seront utilisés pour aménager les espaces extérieurs des foyers d'hébergements, afin de permettre aux adultes employés dans ces établissements de disposer d'un cadre agréable pour se détendre.

Cette année, à Chardogne, l'opération brioches a permis de verser 320 € à l'ADAPEIM.

Que tous les acheteurs soient chaleureusement remerciés pour leur générosité.

Fête Nationale

Le 13 juillet dernier, la météo s'est montrée à la hauteur et les Chardonnerais ont répondu en nombre à l'invitation de la municipalité pour partager un apéritif et participer au barbecue traditionnel.

Puis petits et grands ont attendu avec impatience la tombée de la nuit et le défilé aux flambeaux suivi d'un éblouissant feu d'artifice.

La nuit s'est terminée, fort tard pour certains, par un bal populaire, animé par un DJ hors pair.

Fête communale

A l'occasion de la Saint Rémy, et pour le plus grand plaisir des enfants, les manèges ont à nouveau investi la place du lavoir. Les sympathiques artisans forains, Jean-Paul GAY et Eric DUBOIS, dont c'est la 34ème fête à Chardogne, savent qu'ici, la fête patronale réunit les familles et attire le plus grand nombre.Tradition oblige, après la messe célébrée dans l'église Saint Rémy, un apéritif offert par la municipalité a réuni la population, toutes générations confondues.

Célébration du 11 novembre

Le 11 novembre 1918, après quatre années d'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire, l'armistice était enfin signé.

Pour rendre hommage aux soldats Morts pour la France, la municipalité a invité les habitants du village et les enfants de l'école à se recueillir auprès du Monument aux Morts.

Après lecture du discours de Mr le Maire et du message de Mr le Président de la République puis l'appel aux Morts, tous ont chanté l'hymne national.

Un vin d'honneur a clos cette manifestation du souvenir.

Décorations de Noël

Depuis de nombreuses années, à l'occasion des fêtes de Noël, certains habitants du village ont pris l'habitude d'illuminer leurs maisons de multiples décorations.
Tous les ans, au gré de leur imagination, Marie-Hélène et Michel JANIN renouvellent leur décor pour le plus grand plaisir visuel des passants. A partir de matériel de récupération, bricoleur hors pair, Michel a fabriqué des scènes très variées avec des personnages animés : skieur dévalant la montagne, enfants glissant sur une luge, mamie tricotant au coin de la cheminée, père Noël apportant ses cadeaux, … Marie-Hélène a pour tâche d'habiller les personnages, ce qu'elle fait avec le souci du moindre détail.
La préparation de ces décors représente parfois plusieurs mois de travail minutieux, les proportions sont respectées avec précision, certains éléments étant d'abord préparés sous forme de maquette.
L'admiration des badauds devant la beauté du résultat est une belle récompense pour Michel et Marie-Hélène qui ont eu plusieurs fois les honneurs de la presse.

Prévention des vols

En avril dernier, la gendarmerie a tenu une réunion d'information sur la prévention des vols ou escroqueries dont peuvent être victimes plus particulièrement les personnes âgées.

Une quarantaine de Chardonnerais a suivi avec beaucoup d'attention la présentation des judicieux conseils donnés par le chef Lefebvre et le gendarme Rodriguez : éviter de faciliter les intrusions en laissant à portée de main une échelle ; en cas d'absence prolongée, prévenir un voisin qui se chargera de vider la boîte à lettres, d'ouvrir et fermer les volets ; ne pas laisser entrer une personne qui semble douteuse …
Les questions ont été nombreuses, mais les gendarmes se sont voulus rassurants en précisant que notre campagne reste encore relativement sûre.

Félicitations

Fleurissement

Félicitations à Mmes Martine HANOTEL et Arlette HALFTERMEYER, ainsi qu'à Mr Maurice PURSON pour leur accessit au concours de fleurissement des maisons particulières.
Félicitations aussi aux autres propriétaires de maisons très bien fleuries mais n'ayant pas participé au concours.
Il est rappelé que, pour s'inscrire à ce concours, il suffit de s'adresser à l'Office de Tourisme Intercommunal de Bar le Duc et de ses environs. Tél : 03 29 79 11 13

Remerciements

Un grand merci aux personnes qui aident au fleurissement communal tout au long de l'année et rendent ainsi le village encore plus agréable: Mr et Mme Bernard HANOTEL, Mr et Mme Dominique COLSON, Mme Jeannine PERCHERON.

Examens

Bravo à tous ceux qui ont vu leurs efforts récompensés par l'obtention d'un diplôme, de quelque niveau qu'il soit.

Bienvenue

Le Maire et l'équipe municipale souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants venus s'installer dans le village et leur souhaitent une très bonne intégration.

Vie Associative

Société de chasse « L'Alouette »

Jours de chasse :

samedis, dimanches et jours fériés dans les **bois communaux** et les bois de **bordures de la forêt de Massonges et du bois des Chênes**.

Les chasseurs organisent un méchoui tous les ans, le 1er dimanche de juillet.
Pout tout renseignement, s'adresser au président de l'association de chasse : Julien DELASSUE, tél : 09 64 15 07 93.

Promeneurs, soyez prudents
Dans la forêt domaniale de **Massonges**, les prochaines journées de chasse sont prévues **les22/12/11, 29/12/11, 05/01/12, 19/01/12, 26/01/12.**
Dans le **bois des Chênes**, la chasse a lieu **quelques lundis et vendredis, sans dates précises**.

Vie paroissiale

L'équipe Relais pour la vie paroissiale se tient à la disposition de chacun.

Cette équipe est composée de :

mesdames Bernadette LECHAUDEL, Geneviève PERIGNON, Mauricette LOUPMON, Elisabeth COLSON, bien secondées par monsieur Joseph MILESI.

Une célébration religieuse est organisée chaque troisième mardi du mois.
Les prêtres officiant à Chardogne ainsi que l'équipe Relais remercient vivement la commune pour l'installation d'un tableau d'affichage près de l'église.

Association Détente et loisirs

Comme tous les ans depuis 1996, l'Association Détente et Loisirs a proposé cette année plusieurs animations qui ont été très suivies :

brocante, journée pêche/barbecue, journée Plein Air, buvettes du 13 juillet et de la fête patronale, soirée Beaujolais,…

Pour adhérer ou apporter votre concours, s'adresser au président : Fabrice DELASSUE,
tél : 03 29 78 57 92

Rencontres conviviales

Pour la deuxième année, les aînés du village se rencontrent au cours de l'hiver pour participer à des jeux de société ou tout simplement bavarder ensemble et rompre l'isolement qui peut être le leur pendant la mauvaise saison. Ces petites réunions ont repris le 8 novembre et se déroulent deux fois par mois à la salle des fêtes.
Quelques animations sont programmées : jeux anciens en bois, gaufres, crêpes, parties de pétanque ou petite balade lorsque le temps le permet, …
Un atelier informatique animé par Laurent CHRETIEN permet à ceux qui le souhaitent de s'initier à cet outil ou de compléter leurs connaissances. **Pour participer, s'adresser à Annie LEJEUNE, tél : 03 29 78 54 47**

Mairie

MAIRIE DE CHARDOGNE
2, rue Haute
Téléphone Fax : 03 29 78 50 26

La permanence du secrétaire de mairie est ouverte au public le **mercredi de 18h à 19h30**.

Le maire tient également sa permanence le mercredi de 18h30 à 19h30.

En cas d'urgence, s'adresser directement au Maire (**Benoît HACQUIN**) ou à ses adjoints (Annie LEJEUNE, Claude CHRETIEN ou Gérard LEOPOLD).

Location de matériel communal

10 tables de brasserie et 20 bancs peuvent être loués au tarif suivant :

- 1 table et 2 bancs pour 4 €
- un chèque de caution de 130€

Location de la salle communale

La salle communale peut être louée en journée (elle doit être libérée pour 22 h) aux tarifs suivants :

-du 1er mai au 30 septembre : 90 €
-du 1er octobre au 30 avril : 120 €

Une caution égale au montant de la location, le chèque de location et une attestation d'assurance seront demandées à la signature du contrat, au moins 3 semaines avant la date des activités prévues.

Pour les différentes locations, s'adresser à Annie LEJEUNE ou à Astrid BRAYER.

ABSENCE DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Lorsque les conditions météorologiques le nécessitent, le Conseil Général peut décider d'annuler temporairement les ramassages scolaires.

Il est alors possible de se renseigner sur www.meuse.fr ou au 0 8250800 161.

Rappels Réglementaires

Recensement à l'âge de 16 ans

Le recensement est obligatoire pour toutes les filles et tous les garçons de nationalité française. Ce recensement se fait à la mairie du domicile, dans les trois mois suivant l'anniversaire des 16 ans.

Une attestation de recensement est remise à chacun, ce document étant obligatoire pour s'inscrire à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Nuisances sonores

L'utilisation d'engins fonctionnant avec des moteurs thermiques, et donc bruyants, est autorisée aux jours et heures suivants :

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 20h ;

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Déneigement

En cas de chutes de neige ou de formation de verglas, il est recommandé à chacun de déneiger devant son habitation et de jeter un peu de sel, de sable ou de sciure, afin de limiter les risques d'accident.

Animaux

La loi rappelle que le propriétaire ou le gardien d'un animal est responsable des dommages ou nuisances que celui-ci peut causer.
Les chiens doivent être tenus en laisse lors des sorties sur la voie publique.

D'autre part, il est souhaitable que chaque maître récupère les déjections de son chien au cours des promenades de l'animal dans le village.

Contact avec le quotidien L'Est Républicain

Denis Hervelin
Tél : 03.29.78.50.57 ou 06.72.52.84.29
Mail : denishervelin@club-internet.fr

Codecom

CONTACTS

Bureaux : 35, rue du Docteur Nève à Bar le Duc.
Adresse postale : 10, rue Lapique
55012 Bar le Duc Cédex
Tél : 03 29 79 56 09

Service Environnement, Eau, Assainissement
En cas d'urgence : 03 29 79 56 00

Horaires d'ouverture de la déchetterie

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Horaires d'été : du 1/04 au 30/09	De 15h à 19h	De 15h à 19h	De 14h à 19h	fermeture	De 15h à 19h	De 10h à 12h et de 15h à 19h	De 10h à 12h
Horaires d'hiver : du 01/10 au 31/03	De 14h à 18h	De 14h à 18h	De 14h à 19h	fermeture	De 14h à 18h	De 10h à 12h et de 14h à 19h	De 10h à 12h

Compétences de la CODECOM

La CODECOM possède les compétences pour l'eau, l'assainissement, la collecte des ordures ménagères et le ramassage des objets encombrants.

Depuis le 1er janvier 2011, ont été ajoutés les équipements sportifs et culturels : centre nautique, médiathèque, CIM. Les habitants de la CODECOM bénéficient d'un tarif préférentiel pour leur utilisation.

La crèche Elisa

La crèche Elisa va subir une profonde restructuration, de nombreux travaux de modernisation se révélant nécessaires. Les travaux devraient commencer en avril 2012, la crèche continuant malgré tout à fonctionner.

Fonds du GIP

Les Fonds du GIP 2010 ont été répartis pour 50% au financement des travaux de la gare multimodale de Bar le Duc et pour 50 % au projet du futur Hall des Expositions.

Réforme des collectivités

L'état a lancé la réforme des collectivités, selon laquelle la ville chef-lieu de département peut construire une communauté d'agglomération d'au moins 30 000 habitants.
Des contacts ont été pris entre la CODECOM de Bar le Duc et la CODECOM de Centre Ornain pour une éventuelle fusion. De nombreuses questions devront être résolues, entre autres les transferts de compétences.

Bien Vieillir-Vivre Ensemble

Dans le cadre du label « Bien Vieillir-Vivre Ensemble », la CODECOM de Bar le Duc a réalisé un audit dans les différentes communes, pour évaluer les besoins de la population des plus de 60 ans. Six Chardonnerais ont donné de leur temps pour répondre à l'enquête menée par Nathalie Meunier, animatrice du label, le premier objectif de celui-ci étant de lutter contre l'isolement des personnes âgées

Il ressort de cette étude que l'inquiétude majeure concerne les transports, en particulier pour les personnes ne conduisant pas ou plus. Dans nos petits villages, il est primordial de pouvoir se déplacer pour se rendre chez le médecin, aller à la pharmacie ou encore faire ses courses. Heureusement, quelques commerçants ambulants circulent encore et la solidarité joue pleinement son rôle.
Mais il est évident que cela ne suffit pas toujours pour maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à leur domicile.

A partir des conclusions de cet audit, la CODECOM devrait définir prochainement ses actions en faveur des aînés.

Artisans du Village

LOGI-BAT
Notre service à la hauteur de vos ambitions
Eskiss - 03 29 75 70 10
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
Tél/Fax : 03.29.78.53.80
Portable : 06.76.14.12.64
E-mail : hofbauer-alex@wanadoo.fr
10, Chemin Saint-Christophe
55000 CHARDOGNE
Gérant HOFBAUER Alexandre

Peinture, décoration
Réalisation personnalisée
Laurent Perrin
7 rue haute
55000 CHARDOGNE
Tél : 03 29 78 56 61
mail : perrin.laurent55@wanadoo.fr
site internet :
http://perrinlaurent55.free.fr/

RAMONAGE - CHAUFFAGE
Francis MAURER
1 Ruelle Pauline
55000 CHARDOGNE
Tél. 03 29 78 51 75
SIRET 418 897 286 000 13 - APE 747 Z

AU PETIT PÂTÉ LORRAIN
Surgelés prêts à cuire
Fabrication Maison
03 29 78 53 75
9 Rte de St Christophe 55000 CHARDOGNE

Paymal
www.paymal.fr
03 29 78 54 69
7 rte de Bar le Duc 55000 Chardogne
Paymal Carrelages Dallages - vente

LEOPOLD Noam
TERRASSEMENT
PARTICULIERS/PROFESSIONNELS
LOCATION DE MINI-PELLE AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT
06.70.80.51.55
55000 CHARDOGNE
siret 478 687 643 00021

S A R L
CHRETIEN Frères
Achat, Vente, Réparations toutes marques
Carrosserie – Dépannage
3 Rue Haute 55000 CHARDOGNE
www.garage-chretien.fr
Tél: 03.29.78.51.54